

PROSTHODONTIE

Les Programmes d'entraînement en spécialité dentaire procéderont à une évaluation détaillée des titres professionnels; cet exercice fera partie du processus d'admission. Les listes de contrôle suivantes sont des guides pour aider les demandeurs potentiels à évaluer leur éligibilité à l'admission et doivent être soumises en même temps que le formulaire de demande. Tel que mentionné précédemment, pour plus d'information concernant les programmes canadiens de spécialité consultez le site WEB de la Commission d'agrément dentaire du Canada.

1. Le programme de spécialité d'où le demandeur a obtenu son diplôme est situé dans une Faculté/Collège/École de médecine dentaire, lequel/laquelle est situé(e) dans une université sanctionnée par le gouvernement pour décerner des diplômes.
2. Tous les demandeurs qui font une demande dans ce programme doivent posséder un DDS/DMD ou l'équivalent.
3. Le programme de spécialité du demandeur s'échelonne sur un minimum de 2 années académiques consécutives (minimum de 24 mois) d'étude à plein temps.
4. Le programme de spécialité du demandeur contenait des énoncés d'objectifs/de résultats paraissent, selon le demandeur et compte tenu des limites inhérentes au fait de ne disposer que de documents écrits, comparables à ceux d'un programme canadien.
5. Les horaires du programme de spécialité du demandeur définissent clairement la portion didactique et la portion clinique et paraissent, selon le demandeur et compte tenu des limites inhérentes au fait de ne disposer que de documents écrits, comparables à ceux d'un programme canadien.
6. Les plans de cours du programme de spécialité du demandeur définissent clairement les objectifs des cours, les contenus et les méthodes d'évaluation.
7. Les méthodes d'enseignement et les activités d'apprentissage (incluant les patients à soigner) sont paraissent, selon le demandeur et compte tenu des limites inhérentes au fait de ne disposer que de documents écrits, comparables à ceux d'un programme canadien..
8. L'enseignement des sciences de base et des sciences cliniques doit être intégré et de niveau et paraissent, selon le demandeur et compte tenu des limites inhérentes au fait de ne disposer que de documents écrits, comparables à ceux d'un programme canadien dans tous les domaines suivants :
- Biostatistique, Bioéthique et Méthodologie de la recherche
 - Prothèse complète amovible
 - Biomécanique craniomandibulaire
 - Désordres temporomandibulaires
 - Science des biomatériaux et matériaux dentaires
 - Diagnostic et plan de traitement multidisciplinaire
 - Prothèse partielle fixe
 - Croissance et Développement
 - Anatomie : tête et cou
 - Dentisterie implantaire
 - Recensement de la littérature et rédaction scientifique
 - Prosthodontie maxillofaciale
 - Occlusion et Relations maxillomandibulaires
 - Dentisterie opératoire
 - Pathologie- Générale et Buccale
 - Prothèse partielle amovible

9. Le contenu du programme du demandeur tel que détaillé dans les descriptions de cours est paraît, selon le demandeur et compte tenu des limites inhérentes au fait de ne disposer que de documents écrits, compatible avec l'étendue et la profondeur d'un programme canadien, ce qui inclut que les diplômés sont compétents à :
- développer et réaliser un plan de traitement intégré pour patient à soins compréhensifs;
 - communiquer efficacement avec les patients et interpréter la nature de leurs problèmes et besoins prosthodontiques, et obtenir un consentement éclairé;
 - restaurer des dents individuelles;
 - remplacer les dents manquantes et/ou les structures buccales;
 - prendre en charge l'articulation masticatoire et l'élocution, la déglutition et autres relations fonctionnelles afin d'obtenir une fonction normale; ceci inclut la prise en charge de soins prosthodontiques pour les patients atteints de désordres maxillofaciaux;
 - prendre en charge les patients qui requièrent des traitements prosthodontiques chirurgicaux et traumatiques courants et les traitements prosthodontiques pour les patients avec des anomalies buccales et/ou faciales congénitales ou acquises;
 - Prendre en charge différentes restaurations unitaires ou multiples à l'aide de matériaux de restauration variés chez les patients ayant leurs dents ou étant partiellement édentés;
 - Prendre en charge différentes restaurations prosthodontiques fixes allant de quelques unités à une arcade complète en utilisant des combinaisons de prothèse partielle fixe/amovible;
 - Fabriquer des prothèses partielles amovibles seules ou en combinaison avec des prothèses partielles fixes ou prothèses compètes;
 - Fabriquer des prothèses complètes pour les deux arcades ou pour une seule arcade en combinaison avec des dents naturelles et/ou d'autres prothèses;
 - Prendre en charge des patients avec une variété de problèmes compliqués, p.ex. reliés à l'anatomie, la physiologie, la psychologie, les relations inter-arcades, des problèmes de santé à incidence locale ou systémique;
 - évaluer de façon critique les résultats des traitements, à court terme et à long terme;
 - communiquer efficacement avec les professionnels de la santé, dentaires ou autres, interpréter leur opinion, et intégrer l'information à la prise en charge globale des patients;
 - traiter des patients à besoins prosthodontiques en milieu hospitalier et en d'autres milieux de soins de santé;
 - évaluer les progrès dans les techniques de traitement prosthodontiques et inter-disciplinaires et dans les biomatériaux afin de fournir aux patients la meilleure prise en charge disponible;
10. Le programme de spécialité du demandeur possède des processus qui permettent d'évaluer la compétence des étudiants et d'assurer qu'ils rencontrent les objectifs et les résultats énoncés.
11. Le contenu du curriculum doit se situer à un niveau avancé et paraît, selon le demandeur et compte tenu des limites inhérentes au fait de ne disposer que de documents écrits, comparable à celui d'un programme canadien de cycle supérieur.
12. Le programme de spécialité du demandeur fournit, en clinique, suffisamment d'expériences auprès des patients pour atteindre une compétence de niveau moderne en Prosthodontie.

Je comprends et accepte le fait qu'il n'y ait qu'un nombre limité de places dans les Programmes d'évaluation et d'entraînement en spécialité dentaire et que d'être accepté dans un de ces Programmes n'est pas garanti. De plus je comprends et accepte que ma perception et mon appréciation personnelles à l'égard de la comparaison que j'ai faite entre mon programme de spécialité et un programme canadien de spécialité agréé ne constituent pas en soi une détermination officielle d'équivalence entre les deux programmes. Cette détermination sera faite après que j'aurai passé avec succès l'Examen des connaissances communes à toutes les spécialités dentaires et l'Évaluation des Programmes d'entraînement en spécialité dentaire.

Signature du demandeur

Date